

ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Entreprises



ÉDITO

Chers sociétaires, chers client(e)s,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait des conditions tarifaires de nos produits et services applicables au 1^{er} janvier 2020.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor est résolument engagé dans le développement économique, social et environnemental du département. Notre démarche en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) a été évaluée au meilleur niveau, le niveau "avancé" par l'agence VIGEO EIRIS.

Sensible à une facturation responsable, nous adoptons depuis plusieurs années une politique de modération des frais, et notamment des frais liés aux incidents. Depuis 2019, nous nous distinguons par la mise en place d'un plafonnement protecteur, et ceci pour l'ensemble de nos clients particuliers.

À la pointe des nouveaux usages bancaires, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor met à votre disposition de nouveaux services alliant innovation et proximité. L'innovation vous permet d'être informés, de souscrire et d'utiliser de nombreux produits et services en ligne. Elle vous permet aussi d'optimiser la gestion de votre compte avec un service d'alertes mis à disposition gratuitement. La proximité se traduit par un attachement profond aux relations humaines, avec une attention et des conseils personnalisés, et nous sommes fiers de maintenir et de rénover progressivement toutes nos agences en Côtes d'Armor pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Soyez assurés que les 1 085 salariés et les 505 administrateurs ont la volonté de vous apporter le meilleur service, et d'agir tous les jours dans l'intérêt de nos clients et de notre territoire.

Les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor et moi-même vous remercions pour votre confiance.



Michèle GUIBERT
Directrice Générale
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	Ouverture, transformation, clôture	
	Relevés de compte	
	Tenue de compte	
	Services en agence	
	Banque à distance	4
	Abonnement à des services de banque à distance	
	Téléphone avec service vocal	
	Monétique	
	Autres abonnements à la banque à distance	
	Signature électronique	
	Moyens et opérations de paiement	6
	Cartes	
	Virement SEPA	
	Prélèvements / TIP	
	Chèque	
	Effets de commerce à l'encaissement	
	Effets de commerce à l'escompte	
	Dates de valeur	
	Irrégularités et incidents	9
	Commission d'intervention	
	Opérations particulières	
	Incident de paiement	
	Découverts et crédits	10
	Crédits pour les entreprises	
	Cessions de créances professionnelles	
	Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)	
	Autres opérations liées aux crédits	
	Garanties	
	Épargne et placements financiers	12
	Épargne bancaire	
	Placements financiers	
	Épargne salariale	
	Opérations à l'international	13
	Commission de change	
	Paiements vers l'étranger	
	Paiements en provenance de l'étranger	
	Résoudre un litige	14
	Contacts et services utiles	15



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité : ISILIS	Gratuit

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

Relevés de comptes

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Autres périodicités	1,34 €/relevé

Tenue de compte

Tenue de compte	
• Entreprises	19,50 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 € maxi
Délivrance de relevé d'identité bancaire RIB ou BIC/IBAN	Gratuit
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	0,06 % à 0,15 %
Fusion de compte ENT	50 €/trim.
Forfait annuel d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	À partir de 150 €

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Frais de recherche de documents de moins d'un an	12,42 €/document
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	138 €
Frais pour renseignements commerciaux	16,90 €
Frais pour demande d'extrait Kbis	29,30 €
Frais pour demande de statuts	89 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance ⁽³⁾

◆ Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc ...)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...) ⁽³⁾	
• Crédit Agricole En Ligne : Accès Professionnel	8,45 €/mois

Téléphone avec service vocal ⁽³⁾

Filvert pour consultations au 02 96 69 22 22	Appel non surtaxé
--	-------------------

(3) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Monétique

Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL/GPRS/ Paiement en plusieurs fois	Nous consulter
Pack E-commerce : création de site marchand avec module de paiement par carte. Plus d'informations sur notre site www.ca-moncommerce.com	Nous consulter
Pack E-Boutique : abonnement mensuel	55 €/mois
Pack E-Tourisme : abonnement mensuel	55 €/mois
Pack E-Vitrine : abonnement mensuel	20 €/mois
Installation Pack E-Commerce	100 €
E-transactions - paiements cartes sécurisés par Internet	
• TMC VAD (Téléphone - Mail - Courrier - Vente A Distance) - abonnement	13,50 €/mois
- commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	de 0,12 à 0,15 €
• ACCESS - abonnement	17,50 €/mois
- commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	de 0,12 à 0,15 €
• PREMIUM - abonnement	20,50 €/mois
- commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	de 0,12 à 0,15 €
• Commission sur flux	Nous consulter

Autre abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers (client - banque)	
• Abonnement EDIWEB	11 €/mois
• Abonnement EBICS	11 €/mois
Transmettre et Recevoir des fichiers (client - banque - client)	
• Abonnement EDIWEB par téléchargement	21 €/mois
• Abonnement EBICS	47 €/mois
• Abonnement EBICS Transport et Signature	47 €/mois
Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS (Forfait mensuel)	Nous consulter

Signature électronique

Abonnement Performance	54 €/3 ans
------------------------	------------



Moyens et opérations de paiement

Cartes

◆ Cotisation carte

Cartes de paiement et de retrait aux professionnels et entreprises

Carte de paiement internationale à débit immédiat

● BUSINESS MasterCard Société	52 €/an
● VISA Société	52 €/an
● BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	139 €/an
● VISA PREMIER Société	139 €/an

Carte de paiement internationale à débit différé

● BUSINESS MasterCard Société	52 €/an
● VISA Société	52 €/an
● BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	139 €/an
● VISA PREMIER Société	139 €/an

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro*, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	Gratuit
---	---------

Autre paiement par carte (hors frais de change éventuels) ⁽⁴⁾ + frais proportionnels au montant du paiement	0,20 €/opération + 2,30 %
---	------------------------------

* Ou en devise équivalente : devises suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
---	---------

Retrait d'espèces en euro*, au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

● Cartes Internationales MasterCard ou VISA à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1 €
--	-----

Autres retraits d'espèces (hors frais de change éventuel) ⁽⁴⁾ + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/retrait + 2,40 %
--	----------------------------

⁽⁴⁾ Opération de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

◆ Autres opérations liées à la carte

Envoi de la carte en recommandé avec AR	Coût d'un envoi postal
Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	18,30 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,30 €
Refabrication de carte perdue ou abîmée	11,50 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	Gratuit
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit
Duplicata d'un relevé carte	12,33 €

Virement SEPA (Single Euro Payment Area) ⁽⁵⁾

Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Virement SEPA occasionnel	
Frais par virement occasionnel	
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers une autre banque (Union Européenne)	4,10 €
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
Émission d'un Virement instantané SEPA (via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne)	1 €
Virement permanent SEPA	
1. Frais de mise en place d'un virement permanent	
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- en agence vers une autre banque (Union Européenne)	8,90 €
2. Frais par virement permanent	
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- en agence vers une autre banque (Union Européenne)	Gratuit
- vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
3. Modification d'un virement permanent	Gratuit

◆ Autres opérations sur virements

Virement Spécifique Orienté Trésorerie	
• Par papier	10,50 €
• Télétransmis	4,50 €
Virement listes	
• Prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
• Par opération télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
• Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
- avec signature électronique	Gratuit
• Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

(5) Pays de la zone SEPA :

• Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède.

• Pays de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

• Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

• Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Prélèvements / TIP

Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	43 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Prélèvement débit SDD B to B	
• Mise en place / modification de l'autorisation de prélèvement	8,20 €
Prélèvement listes	
• Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme FR	
- avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
- avec signature électronique	Gratuit
• Par opération télétransmise par Web EDI, EBICS	0,25 €
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme SDD interne	0,25 €
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme SDD externe	0,25 €
• Par opération B2B (interne)	0,35 €
• Par opération B2B (externe)	0,35 €

Chèque

Remise de chèque(s)	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	Gratuit
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,40 €
Frais d'émission ou d'annulation d'un chèque de banque	14,20 €

Effets de commerce à l'encaissement

Prise en charge de liste papier	5 €
Par opération sous forme papier	10 €
Prise en charge de liste télétransmission par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
Prise en charge de liste télétransmission par EDIWEB, EBICS	
• Avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
• Avec signature électronique	Gratuit
Par opération télétransmission	0,40 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16 €

Effets de commerce à l'escompte

Prise en charge de liste papier	Gratuit
Par opération sous forme papier	10 €
Prise en charge de liste télétransmission par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
Prise en charge de liste télétransmission par EDIWEB, EBICS	
• Avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
• Avec signature électronique	Gratuit
Par opération télétransmission	0,40 €
Escompte - intérêts minimums	4,70 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10,30 €
Acceptation de l'effet par le tiré	16 €
Recherche sur effet	12,40 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16 €

Dates de valeur ⁽⁶⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque	J+1
Débit de chèque	J
Emission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	J+1

Prélèvement au crédit (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	E
Paiement de prélèvement	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

*J = jour de l'opération - E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant) - R = date de règlement interbancaire.
(6) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.*



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention	
• Par opération	8,70 €
• Plafond journalier (maxi 3 opérations/jour)	26,10 €

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	14,21 €/an
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	14,70 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire, Avis à tiers détenteur	77,80 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	
• % du montant dû au Trésor Public	10 %
• Maximum	77,80 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF)	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁷⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
<i>Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i>	
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	31 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement 20 €
• Si paiement supérieur à 20 €	
Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte suite à un usage abusif	20 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit

(7) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.



Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Crédits pour les entreprises

Frais de dossier pour les prêts de trésorerie et à moyen terme	
• % du montant emprunté	1 %
• Avec un minimum de	500 €
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1 %
Billet financier hors plafond	
• Forfait	150 €
Réexamen annuel Lignes de Trésorerie	
• Frais de renouvellement manuel : % montant	0,5 %
• Montant minimum	100 €

Cessions de créances professionnelles

Remise de bordereau Dailly	9,80 €
Frais par ligne de créance papier	3,50 €
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	10,50 €
Minimum d'intérêts	4,70 €
Echéancier mensuel des créances	11,70 €
Notification	
• Sans acceptation	15,80 €
• Avec acceptation	19,35 €
Traitement sur effet (échancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16 €

Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)

Modification ne nécessitant pas d'avenant au contrat	31,40 €
Modification nécessitant un avenant au contrat	
• Modification simple : durée, pause non contractuelle, ...	156 €
• Modification complexe : changement d'emprunteur, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion... outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	212,70 €

Autres opérations liées aux crédits

Attestation diverse liée au prêt (y compris réédition)	11,50 €
Information annuelle aux cautions	30,80 €
Réédition du tableau d'amortissement	9,58 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	23,55 €
Aide au bilan	54,30 €

Garanties

◆ Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	148,90 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule (par garantie)**, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	174,70 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales (par garantie)**, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie...	174,70 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles (par garantie)**, comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	455,90 €
Forfait de nantissement d'actions (par garantie)**	174,70 €
Forfait de gage sur véhicule (par garantie)***, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	au réel + 30€
Forfait de Dailly en garantie d'un prêt par contrat, comprenant les frais de notification et de prise de garantie...	21,30 €
Hypothèque maritime : frais de formalisation de la garantie**	455,90 €
Frais de garantie partagée au même rang égalitaire sur co-financement****	500 € mini

** Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

*** Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux.

**** En sus des forfaits indiqués ci-dessus.

◆ Garantie financière accordée par la banque

Cautions bancaires	
• Commission annuelle (% du montant de la caution)	2 %
• Caution bancaire à tirage unique	
- frais de dossier	1 % de la caution/an
avec un minimum de	500 €
- frais de tirage de l'acte	22 €
• Caution bancaire à tirages multiples	
- frais de dossier	1 % de la caution/an
avec un minimum de	500 €
- frais de tirage par acte	22 €

Autres opérations sur garantie financière

• Réédition d'un engagement de la garantie financière	36,50 €
• Dénonciation de la garantie financière	49,60 €
• Mainlevée caution bancaire	20,30 € / acte

Solution e-cautions

• Frais mise à disposition du service	150 €
• Abonnement mensuel au portail	20 €
• Rédaction d'actes spécifiques	150 €
• Frais émission d'actes	10 €
• Frais de mainlevée d'actes	20 €

◆ Modification d'une garantie sur prêt en cours

Renouvellement	
• Renouvellement de garantie, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	50,70 €

Mainlevée totale ou partielle / radiation de garanties	
<ul style="list-style-type: none"> Gage sur véhicule 	85,10 €
<ul style="list-style-type: none"> Hypothèque effectuée par un tiers, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie" 	85,10 €
<ul style="list-style-type: none"> Nantissement, warrant, hypothèque maritime,... outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie" 	182,30 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	146,90 €
Désistement hypothécaire	85,10 €
Quittance subrogative sur hypothèque	85,10 €



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Mandat de gestion automatisée de l'épargne ⁽⁸⁾	
<ul style="list-style-type: none"> Compte Géré Mandat Entreprise 	531 €/an
Cash Management	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place 	sur devis

(8) Mandat de gestion automatisé de trésorerie

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France⁽⁹⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
<ul style="list-style-type: none"> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre Avec un minimum de 	0,54 % 7,10 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
<ul style="list-style-type: none"> Si moins de 24 ordres de bourse par an (forfait annuel) À partir de 24 ordres de bourse par an 	96 € Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
<ul style="list-style-type: none"> Ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre Ordre > 1 100 €, montant proportionnel sur le montant de l'ordre 	0,99 € 0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro 0 810 76 12 10

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
<ul style="list-style-type: none"> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre Frais fixes Avec un minimum de Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral 	1,10 % 4,90 € 15 € 12,85 €/ligne

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger⁽⁹⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
<ul style="list-style-type: none"> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre Avec un minimum de 	0,54 % 54 €

(9) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

◆ Droits de garde

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2019

Frais fixes par compte titres et /ou Plan Épargne en Action (PEA) détenu	25,83 €/an
Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPC et Obligations	
• % sur encours global	0,10 %
• Frais fixe par ligne	1,67 €
Frais par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés, Parts Sociales	Gratuit
Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole S.A.	
• % sur encours global	0,21 %
• Par ligne	3,33 €
Plafond total droits de garde	271,66 €/an
Droits de garde pour les clients titulaires d'un contrat InvestStore Intégral	
• Exonération des frais sur les actions Crédit Agricole et hors Crédit Agricole	Gratuit
Frais par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	Gratuit

Epargne salariale

Frais de tenue de compte PEE par salarié (au-delà de 10)	Nous consulter
Frais de tenue de compte PEE simplifié	
Frais de tenue de compte PEE Interentreprises ou PERCO Interentreprises	
Frais de tenue de compte PEE Interentreprises et PERCO Interentreprises	



Opérations à l'international

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Commission de Change

Application d'une commission de change sur toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,05 %
• Minimum	8,35 €
Avis d'opération sur toute opération à l'international	4,05 €

Paiement vers l'étranger

Virement/transfert en euros vers la zone SEPA avec BIC et IBAN	
• Saisie par l'agence	4,10 €
• Saisie par le client	0,21 €
Virement/transfert en devises toutes destinations et euros hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,15 €
• Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	23,50 €
• Opération de plus de 250 € saisie par le client (Télétransmis)	18,25 €
Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère (hors commission de change)	
• Frais de dossier	23,25 €
• Commission de règlement par chèque	0,10 %
- avec un minimum de	25,60 €
• Commission de virement/transfert	23,50 €
• Encaissement sur base photocopies, impayé, demande de sort	41,50 €

Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger (hors commission de change)	
• Frais de dossier	23,25 €
• Commission de règlement par effet	0,10 %
- avec un minimum de	21,60 €
- avec un maximum de	215 €
• Commission de virement / transfert	23,50 €
• Acceptation, prorogation, réclamation, impayé, demande de sort	41,50 €

Païement en provenance de l'étranger

Réception virement en euros venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC	Gratuit
Réception virement en devises toutes origines et euros hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,15 €
• Opération de plus de 250 €	16,55 €
Frais complémentaires sur rapatriement	
• Préavis fax-mail	1,10 €
• Correction sur rapatriement	17,15 €
• Frais de retour de fonds (hors commission de change)	32,50 €
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Remise par chèque inférieur à 250 €	10,50 €
• Remise par chèque supérieur à 250 €	0,10 %
- Minimum	16 €
Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement" (hors commission de change)	
• Frais de dossier	26,30 €
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Minimum	42,50 €
Présentation d'effet à destination de l'étranger (hors commission de change)	
• Frais de dossier	25,20 €
• Commission d'encaissement par effet	0,10 %
- avec un minimum de	25,10 €
- avec un maximum de	251 €
• Prorogation, impayé, réclamation, demande de sort	41,50 €



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur de votre agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Qualité Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale des Côtes d'Armor, par courrier postal à La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9 ou par mail à reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr



Contacts et services utiles

◆ Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :

> SOS carte / chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
(appel non surtaxé)

◆ Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM ⁽¹⁰⁾ www.avem-groupe.com
Assistance des solutions de paiement Monétique : 0825 95 48 19 (0,15 €/mn)
Assistance échange informatique de données : 09 69 32 06 33 (numéro cristal)
(prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION ⁽¹¹⁾ www.nexecur.fr
La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



MON CERTIFICAT flux@ca-cotesdarmor.fr
Solution de sécurisation des échanges



PACK E-COMMERCE www.ca-moncommerce.com
La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne

(10) AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

(11) NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS.

◆ Des experts au service des entreprises :

Interlocuteur pivot de votre relation, votre chargé d'affaires met à votre disposition toutes les expertises et compétences métiers à sa disposition.



Pour engager un projet stratégique :
EXPERTISE DE LA BANQUE D'AFFAIRES
Conseil et ingénierie financière en fusion-acquisition, structuration de dettes, capital investissement, sujets boursiers et financement d'actifs spécialisés.



Pour optimiser la gestion de votre patrimoine :
EXPERTISE DE LA BANQUE PRIVÉE
Étude patrimoniale personnalisée pour constituer, diversifier et dynamiser votre patrimoine et vos investissements.



Pour développer votre activité à l'international :
EXPERTISE DU PÔLE INTERNATIONAL BRETON
Missions Exports pour accélérer votre implantation sur les marchés internationaux, traitement des opérations de commerce international, solutions de gestion et de couverture de change.



Vos contacts

Une information, un conseil ? Choisissez votre mode d'accès

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'oeil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS.

Pour nous contacter

Du lundi au vendredi

 par téléphone: 02 96 01 30 87 (appel non surtaxé)

 24h/24 par mail: ent.edi@ca-cotesdarmor.fr

Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.ca-cotesdarmor.fr

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, dénommée aux présentes « le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr), contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CAA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 398 609 760 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527.

CAA, société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS PARIS.

Réf. PBCM091_CGB2020_ENTR22_V6



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"